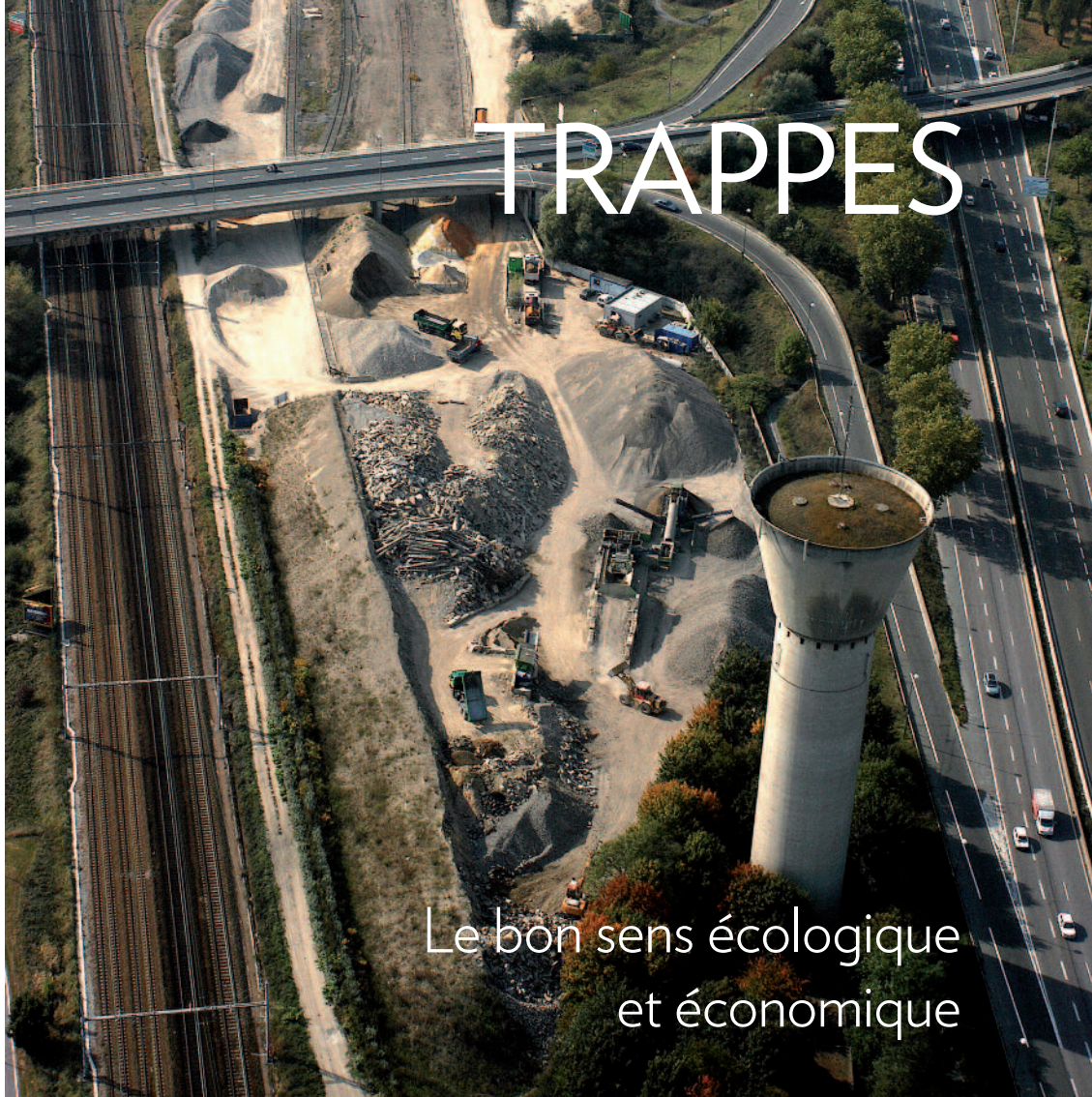


YPREMA

# TRAPPES

Le bon sens écologique  
et économique





**YPREMA**

# TRAPPES

*LE BON SENS ÉCOLOGIQUE  
ET ÉCONOMIQUE*

*Tous mes remerciements à Claude Prigent et Maryse Le Goff, et à toutes celles et ceux qui ont accepté d'être interviewés pour réaliser ce livre :*

*Gérald Bertrand, Sylvain Deleporte, Manuel Dias, Johanna Dubois, Ernesto Fernandes, David Gaspar, Julien Jacquet, Susana Mendes, François Przybylko.*

*Enfin, un merci tout particulier à tous ceux qui ont un jour croisé la route d'YPREMA et qui ont accepté d'apporter à ce texte leur regard extérieur et leurs souvenirs : Thierry Barbedette, Nacer Belgacem, Maître Isabelle Cassin, Maître Carl Enckell, Marie-Françoise Guyonnaud, Erwan Le Meur, Eric Morency, Alain Neymarc, Enzo Zenato.*

Jeanne Leboulleux-Leonardi



[www.j2-reliance.com](http://www.j2-reliance.com)

## Trappes : le bon sens écologique et économique

*Il était une fois... un industriel du monde des travaux publics, convaincu de la nécessité de préserver les ressources de la planète. Tous les jours, il voyait naître autour de lui de nouveaux projets urbains : la Région parisienne est en perpétuelle évolution. Mais il devenait de plus en plus difficile de trouver les matériaux nécessaires à ces nouveaux chantiers. On allait les chercher de plus en plus loin, ouvrant toujours plus de nouvelles carrières. Quant aux matériaux de démolition, issus des immeubles qu'il fallait bien détruire pour pouvoir reconstruire, on ne savait plus qu'en faire. Les décharges s'éloignaient, elles aussi, de plus en plus de Paris. C'était un véritable non-sens écologique et économique !*

*En 1989, notre industriel y apporte une réponse en créant YPREMA dont la vocation est de recycler du béton de déconstructions et des couches de chaussées pour fabriquer des produits à destination principalement du secteur des Travaux Publics. Une première plateforme voit le jour, une seconde. Et cela marche si bien — confirmant l'intuition du créateur que le besoin est réel — qu'en avril 1992, YPREMA en ouvre une troisième à Trappes.*



YPREMA

Attention! Controleer uw voertuig voor vuil.

10

10

10

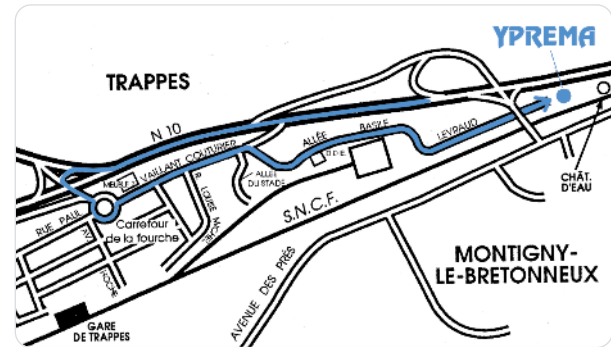
10

## 1992-1997 : une activité en plein développement

### *La découverte du terrain*

C'est en empruntant un pont, en voiture, que le dirigeant d'YPREMA, Claude Prigent, repère un jour, en contrebas, un terrain à cheval sur les communes de Trappes et de Montigny-le-Bretonneux. Coincé entre la route et la voie ferrée, son accès est difficile. Il est laissé à l'abandon, occupé régulièrement par les gens du voyage. La SNCF ne fera aucune difficulté pour le lui louer.

Situé en continuité immédiate des voies ferrées — il est desservi par un embranchement particulier —, il relève du domaine public : impossible de signer un bail commercial ! Pour en avoir l'usage, il faut conclure une convention d'occupation du domaine public avec la SNCF. C'est une convention précaire, les droits en sont restreints, la SNCF, en tant que personne publique, peut la révoquer sans justification à chaque échéance... mais YPREMA a-t-elle le choix ? Le 20 mai 1992 l'entreprise se voit donc conférer officiellement une « *desserte dans la gare de Trappes pour les dépôts de matériaux de construction recyclés* ».





Bruno Couture

### ***Des débuts laborieux***

Par malchance, le printemps 1992 inaugure une crise économique qui provoque une récession européenne. « *Pendant un an, on n'a rien fait* », se souvient Claude Prigent. Mais il tient bon ! Toutes les semaines, il passe voir son salarié, Bruno Couture, qui assume la responsabilité du site. Et la réponse est toujours la même : aucun dépôt de matériaux à recycler ! Le terrain est en plein cœur de la Ville nouvelle de Saint-Quentin, entourée de localités anciennes. Ça ne peut que marcher : un peu de patience ! D'autant qu'YPREMA vient d'engager une démarche commerciale qui devrait porter ses fruits. Et effectivement, un jour, Bruno appelle : les premiers matériaux sont arrivés. L'activité du site démarre.

Jusqu'en février 1994, Bruno Couture sera seul à y travailler. Il y passe la semaine dans un camping-car qui lui sert le week-end pour rentrer chez lui. Il fait tout : recevoir les matériaux, les contrôler, les mettre en tas... Le site dispose d'un scalpeur mobile, une sorte de grand tamis qui élimine le sable mélangé aux couches de chaussées. Les sables récupérés forment un matériau économique — rapidement baptisé “grave primaire” — que la ville de Saint-Quentin, en pleine expansion utilisera en grande quantité pendant une dizaine d'années, pour réaliser des remblais. Un opérateur de l'entreprise BRUNEL vient régulièrement à la centrale avec son concasseur pour traiter béton et couches de chaussées ainsi préparées.



## ***L'équipe s'étoffe***

En 1994, comme le volume traité augmente toujours, la Direction renforce l'équipe ; d'autant qu'elle a pris la décision de séparer les couches de chaussées et le béton, avant concassage, pour améliorer la qualité des produits. Dorénavant, ils sont trois : le chef de site qui est également conducteur d'engin et pelleur, un conducteur d'engin et un basculeur... auxquels s'ajoute régulièrement l'opérateur de BRUNEL. Celui-ci restait sur place un mois, concassant alternativement couches de chaussées et bétons — une semaine les unes, une semaine les autres, pour obtenir au final deux tas de matériaux d'un volume à peu près équivalent sans avoir à changer les grilles trop fréquemment. « *On faisait alors 150 à 200 tonnes par jour* », se souvient David Gaspar. « *L'équipe de Trappes a toujours été de taille réduite. La qualité principale exigée était donc, depuis l'origine, la polyvalence... et la capacité à être très attentif à tout ce qui se passe autour de soi* », explique Ernesto Fernandes.

## ***Peu de matériel et de personnel, mais l'expérience des anciens***

Jusqu'en 1995, une seule pelle et un seul chargeur. Cette dernière machine permettait alternativement d'alimenter le concasseur et de charger les clients. Pour les grosses opérations, un second chargeur venait en complément — généralement du site de Massy. Et ponctuellement, on faisait appel à un renfort, un conducteur d'engin : « *Comme les flux à traiter étaient plus importants, on s'appuyait sur l'expérience d'un ancien, sur son savoir-faire,* » explique Ernesto Fernandes.



David Gaspar

Ernesto Fernandes



**P**assionné par l'urbanisme, Eric Morency est photographe et réalisateur. Depuis trente-cinq ans qu'il exerce son métier, il a travaillé sur pratiquement toutes les villes nouvelles de la Région parisienne. Il les a photographiées et filmées, de la terre comme du ciel, pour le compte de l'État, des Collectivités locales, des architectes et promoteurs ou encore de l'AFTRP<sup>1</sup>, dont la mission d'origine était de réaliser les acquisitions foncières nécessaires à la création des villes nouvelles. Son travail s'inscrit en effet fréquemment dans le cadre de besoins urbanistiques : par son expérience, il a acquis une vision globale de l'urbanisme en Ile-de-France. Et il en connaît bien l'histoire...

### **Une nouvelle phase dans l'existence des villes nouvelles**

L'idée de "villes nouvelles" est née au début des années soixante d'une volonté politique qui s'est concrétisée dans la mission confiée par le Général de Gaulle à Paul Delouvrier. Elles poussent dans les années soixante-dix

— Saint-Quentin a fêté son quarantième anniversaire en 2012, l'année même où YPREMA fête les vingt ans du site de Trappes. On est alors dans une vision marquée par les idées développées au lendemain de mai 68, avec « *de jeunes architectes qui veulent changer la vie et la manière "d'habiter"* ». L'objectif est en particulier de désengorger Paris en créant des centres urbains qui associent emplois et logements. Bâties sur le principe du zonage — habitat d'une part, activités artisanales d'autre part, sont regroupés dans des îlots différents — elles s'inspirent notamment du modèle britannique. À l'opposé des barres d'immeubles qui dominaient dans les décennies précédentes, elles privilégient l'habitat horizontal, avec des zones vertes qui rendent le cadre de vie plus agréable.

Syndicats communautaires d'aménagement à l'origine, la plupart se transforment en 1984 — avec la loi Rocard de juillet 1983 — en syndicats d'agglomération nouvelles. Leur statut spécifique leur permet d'obtenir des financements à taux très bas. Les villes nouvelles disposent ainsi de la faculté d'investir rapidement dans

<sup>1</sup> Agence foncière et technique de la Région parisienne

de nouveaux équipements, pour accompagner leur forte croissance en répondant aux besoins de leur population. Cette faculté se combine à un autre levier, grâce au rôle dévolu à l'AFTRP, avec l'offre foncière que cet organisme met de façon permanente à leur disposition, pour leurs différents projets.

Avec le statut de ville nouvelle, disparaissent les avantages qui en étaient le corollaire : les villes nouvelles rentrent dans le droit commun, gagnent des compétences supplémentaires en se transformant en communautés d'agglomérations... et retrouvent le "cycle de vie" des villes traditionnelles. Quarante ans après leur création, les bâtiments ne sont plus en phase avec les contraintes actuelles qui s'imposent à la construction et dont l'évolution suit les grands débats de société et les décisions politiques. Vieillesse, présence d'amiante, niveau de qualité parfois discutable de certaines constructions, normes d'isolation obsolètes : « *Le dernier schéma directeur de l'Île-de-France a lancé des pistes totalement nouvelles sur l'aménagement de l'Île-de-France... De la même*

*façon qu'en leur temps, les villes nouvelles avaient fait l'objet d'un schéma directeur.* » La ville a besoin de se renouveler, de se reconstruire sur elle-même.

Cette prise de conscience a donc généré un double flux, avec la nécessité de se débarrasser des produits de démolition et celle de se procurer de nouveaux matériaux pour reconstruire. L'évolution de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines s'inscrit dans ce schéma, une quarantaine d'années après la naissance de ces nouveaux quartiers : l'ANRU<sup>2</sup> contribue aujourd'hui au financement de la rénovation de la ville de Trappes. « *YPREMA fait partie de ces activités qui sont venues s'intégrer au cœur de cette trame, car ses sites ont suivi les grands pôles de développement souvent proches des villes nouvelles.* » L'âge de la ville nouvelle explique donc la présence en son sein de ces activités qui, pour remplir leur mission, doivent se situer au plus près des zones de déconstruction et de construction, pour limiter les nuisances des transports. « *L'activité d'YPREMA est indispensable à la bonne marche de l'agglomération.* »

<sup>2</sup> Agence nationale pour la rénovation urbaine



## CONTRIBUER À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

**H**abiter Trappes ou ses environs fait partie des critères d'embauche : c'est le cas du précédent chef de site, de la commerciale-site, de la jeune intérimaire qui doit être recrutée en CDI à l'issue de son congé de maternité...

La centrale accueille aussi des stagiaires. En 1995, un organisme de formation demande à YPREMA de recevoir Guillaume Chervier pour la partie pratique de sa formation. Pourquoi pas ! À l'issue de son contrat, Guillaume a été embauché : devenu chef du site de Trappes puis responsable d'un autre site plus important, il a finalement encadré plusieurs opérations de concassage mobile avant de devenir chef de site itinérant.

YPREMA est également partenaire de TECO-MAH, une école de Jouy-en-Josas. Deux contrats d'apprentissage de deux ans ont été mis en place pour des conducteurs d'engins : Dany Lucas, un jeune de Trappes, en 2003, et Aurélien Giraud, en 2006, qui, à l'issue de leur apprentissage, ont été embauchés en CDI sur le site même. Depuis, tous les ans, les élèves de l'école visitent l'un des sites d'YPREMA.



*Un seul chargeur*

C'est ainsi que Julio, venait parfois de Massy prêter main-forte à ses collègues trappistes. Que ce soit pour le poste d'alimentation ou pour le poste de chargement, on pouvait compter sur lui pour travailler avec un bon rendement. « *Savoir placer un camion, l'orienter, remplir un godet et manœuvrer l'engin, ce n'est qu'au bout de dix ans d'expérience qu'on arrive à le faire avec un rendement optimum. Un conducteur qui sait placer un camion, c'est déjà la moitié du travail de fait : il évite les déplacements inutiles, l'usure, les pertes de temps. Une fois le camion positionné, le chargeur n'a plus qu'à faire un mouvement de reprise simple,*

à 90° : *emplir d'un côté, vider de l'autre.* » Ainsi, quand un autre camion attend derrière, il réduit au minimum le temps d'attente : « *C'est comme deux roues crantées, synchro l'une sur l'autre !* ». Avec des collaborateurs qui ont une telle expérience, inutile de mobiliser une personne supplémentaire pour organiser la circulation des camions sur le site !

### ***Des conditions de travail un peu difficiles***

L'équipement était sommaire. Il n'y avait pas de bâtiment pour le personnel. Juste une cabine mobile rouge et jaune, reliée à un groupe électrogène pour avoir de l'électricité... ne serait-ce que pour faire fonctionner l'ordinateur indispensable pour enregistrer les ventes de matériaux. Pour des raisons pratiques évidentes, il fallait donc qu'il soit placé près de la bascule. Mais si celle-ci était couverte pour que l'opérateur soit protégé des intempéries, elle n'était pas fermée pour autant : « *Tous les matins, il nous fallait donc y monter l'ordinateur et l'imprimante... puis les démonter le soir. On les plaçait dans une boîte en plastique qu'on déposait chez notre voisin, SPI Batignolles : il acceptait de nous les garder.* » Car il faut reconnaître que le lieu n'était pas très sûr. Malgré les précautions, il était parfois visité la nuit : « *Le gasoil était à l'abri dans une cuve, mais on nous siphonnait régulièrement les réservoirs des engins !* »

La cabine est petite : « *Le bureau, c'était aussi le réfectoire, explique Manuel Dias. Les douches étaient juste à côté. Ça faisait tout au plus 20 m<sup>2</sup> au total !* ». Elle jouxte la caravane de Xavier — un gars venu du Nord, qui couche donc sur place, et qui repartira chez lui en 98 — et le camping-car de Bruno Couture. Avec la centaine de caravanes qui squattent les terrains SNCF, un peu plus loin, c'est un vrai terrain de camping !



La pelle hydraulique avec BRH

## La “polycompétence”

L'année 1997 marque de profonds changements : l'entreprise opte pour les 35 heures<sup>3</sup>, avec pour corollaire de renforcer la “polycompétence”. Un poste d'adjoint au chef de site est créé : l'adjoint doit savoir manœuvrer la pelle et le chargeur, et intervenir à la bascule.

Plus que jamais, chacun devait être capable de tout faire, y compris le chef — Alain Lefort à l'époque —, même s'il était spécifiquement chargé d'établir les bons de sortie des camions et de surveiller les apports qui entraient dans la centrale. Positionné de ce fait à l'entrée du site, c'est donc lui également qui s'occupait généralement de la bascule et dirigeait les camions sur le terrain.

Car chacun avait malgré tout sa spécialité. Bruno Couture travaillait sur chargeur à pneus, comme Xavier. David Gaspar était pelleur : « *Lorsque je suis arrivé à Trappes, je suis resté 6 mois sans machine,* » explique-t-il. La pelle hydraulique avec BRH qu'on avait commandée se faisait désirer ! Elle devait permettre de préparer les apports, avant concassage, en blocs de 50 centimètres. Dans l'attente de sa livraison, YPREMA avait fait appel à une entreprise extérieure pour préparer les matériaux.

Si chacun avait son engin de prédilection — chargeur ou pelle, la règle de la “polycompétence” impliquait que tous sachent également conduire l'autre : « *Nous étions interchangeables* ». Quant au chef, les responsabilités qu'il exerçait ne l'empêchaient pas de donner un coup de main ailleurs sur le site, chaque fois que le besoin s'en faisait sentir. Quand un camion arrivait et déchargeait ses

<sup>3</sup> La CFDT fait alors réaliser un film sur les 35 heures en 4 jours appliquées à YPREMA, dans le cadre de la loi Robien.

Cette semaine de 4 jours — qui a entraîné une réorganisation de la production sur la base de la polycompétence et d'un fonctionnement en binôme — a contribué au développement économique de l'entreprise, tout en compensant la dimension pénible de l'activité des opérateurs.

matériaux, un salarié triait préalablement le bois ou le plastique qui pouvait s'y trouver, avant de pousser les matériaux au chargeur, pour les mettre en tas. La polycompétence ne s'arrêtait pas là : « *On faisait tout*, raconte Manuel Dias. *La maintenance, le changement des pièces d'usure sur les machines.* »

### ***L'entretien du matériel***

La centrale YPREMA de Trappes n'était pas le site le mieux doté en matériel. « *On récupérait le vieux matériel de Massy, d'Emerainville ou de Lagny-sur-Marne !* », plaisante Ernesto Fernandes. L'entretien était donc essentiel. Malgré ça, les pannes n'étaient pas rares. Initialement, les salariés du site réalisaient les opérations les plus simples eux-mêmes. Pour les interventions plus complexes, on faisait appel aux professionnels des différents constructeurs. En 1995, YPREMA a embauché Vladimir, un ancien mécanicien de Caterpillar qui restera chez YPREMA jusqu'en 1998, pour intervenir sur tous les sites de l'entreprise. En 1999, Santos prend la relève, puis Jérôme vers 2012.

Le responsable de la centrale de Trappes, David Gaspar, planifiait l'entretien et, en fonction des besoins que lui signalaient les opérateurs du site, contactait Vladimir. Celui-ci venait généralement les mardi ou vendredi, en fonction de l'activité et des possibilités de rotation du matériel, pour faire les dix entretiens lourds — vidange, révision, renforcement de fixation... Et bien sûr, il intervenait également en urgence pour une roue ou un godet déchiré... Il a formé les salariés à la réalisation d'opérations de base : une vidange, un remplacement de pièce ne nécessitant pas d'outillage spécifique... Le chef de centrale avait un véhicule à disposition pour aller chercher au dépôt la pièce nécessaire : filtre ou dents de concasseur...



*Albino Dos Santos dans l'atelier*

## Des relations de bon voisinage

Créée en 1962, la société PICHENOT-BOUILLÉ est implantée, à Trappes, sur la même zone qu'YPREMA. Son activité, ce sont les travaux ferroviaires. Forte de 130 salariés, elle effectue des renouvellements de voies et d'appareils de voie sur les installations de RFF, dans tout l'hexagone. « *C'est pour cela que nous sommes installés à côté des voies ferrées. Nous avons besoin d'être embranchés* », explique Enzo Zanato, son directeur général.

« *Je connaissais déjà Claude Prigent avant la création d'YPREMA. Nous avons travaillé ensemble sur un gros chantier SNCF. J'en avais gardé un très bon souvenir. Lorsqu'YPREMA s'est implantée à Trappes, Claude Prigent est venu nous voir : "Maintenant, nous sommes voisins". Même si nous sommes situés à l'opposé l'un de l'autre, sur le site, nous avons rapidement eu de très bons rapports de voisinage.* »

Les équipes des deux entreprises échangent régulièrement. Elles n'hésitent pas à s'entraider en cas

de besoin. « *Quand ceux d'YPREMA avaient des problèmes sur leurs engins, ils venaient dans nos ateliers voir si on ne pouvait pas réparer la pièce. Mais c'est moins fréquent depuis qu'ils ont créé un atelier chez eux. À l'inverse, quand on avait besoin d'un chargeur ou de matériel, ils nous dépannaient également.* » À moment donné, PICHENOT-BOUILLÉ fait même appel aux services d'YPREMA pour recycler certains matériaux comme des traverses béton.

## Une réelle confiance

La confiance est réelle entre les deux voisins. « *Un jour, on est même venu leur piquer de la grave !, s'amuse Enzo Zanato. C'était il y a une dizaine d'années. Il y avait eu un très très gros affaissement de voie sur la ligne entre Versailles et Saint-Cyr-l'École. C'était au beau milieu d'un week-end. On s'est retrouvé au milieu des voies avec les gens de la SNCF. On s'est dit : "Il faut qu'on bouche le trou, mais avec quoi ?". Et je leur ai répondu : "On va le boucher avec ce qu'il y a chez YPREMA !". Le personnel de la SNCF entre un wagon*



sur le site d'YPREMA, et Enzo Zanato le charge de grave. « Le lundi, on est allé expliquer ça aux gens d'YPREMA, on leur a dit que c'était un cas de force majeure. Ils ont très bien réagi : ils avaient compris la situation d'urgence. »

### **Un projet de valorisation du site**

La collaboration va plus loin : « Il y a deux ou trois ans, nous avons essayé de valoriser le site de Trappes ensemble. Nous étions deux ou trois, avec TMF, une autre entreprise installée dans l'ancienne halle à l'entrée de la zone. YPREMA avait un joli projet pour le site. C'est dommage ! On n'a jamais pu y arriver. Ni RFF, ni la mairie n'ont voulu nous accompagner... ou du moins nous donner la visibilité nécessaire pour investir. Nous voulions investir dans un nouvel atelier, une nouvelle plateforme avec TMF, mais avec un bail de deux ans, c'est impossible !

YPREMA avait organisé une réunion sur le développement du site. Ils avaient fait venir les élus. Claude Prigent m'y avait invité et m'avait proposé

différentes choses. C'était très intéressant. Je passais parfois sur leur site, j'allais discuter avec les gars, mais c'est seulement à cette occasion que je l'ai vraiment visité, que j'ai vu comment ils travaillaient. Et c'est là également que j'ai découvert ce que pouvait faire YPREMA sur ses autres sites : des sites super bien montés, très bien esthétiquement et écologiquement très bien intégrés. Ils savent faire de belles choses ! Si eux, avec la puissance et l'expérience qu'ils avaient, avaient réussi à mettre en route le renouveau du site, ça aurait pu donner un élan au système. » Malheureusement, ni RFF ni les élus n'en semblent convaincus : le projet s'arrête là, comme le déplore un an plus tard Johanna Dubois qui appelle Enzo Zanato pour faire le point. Et face à l'impossibilité de pérenniser son activité sur le site, PICHENOT-BOUILLÉ cherche aujourd'hui à s'implanter sur une autre zone géographique.



*Nouveau bâtiment industriel et nouveau concasseur*

### ***Un nouvel aménagement***

C'est à cette époque que l'aménagement des lieux est amélioré. De nouveaux bâtiments industriels, venus de Massy, remplacent la cabine mobile. Le site dispose ainsi d'une salle de réunion, d'un vrai réfectoire et de vrais vestiaires.

Quant à la bascule, elle reste à la sortie du pont mais elle est agrandie : la surface du local est multipliée par quatre. Surtout, les salariés n'ont plus besoin de débrancher le matériel informatique tous les soirs. D'autant qu'un gardien est employé pour y veiller la nuit : d'abord seulement le week-end ; puis tous les soirs.

Dès 1997, YPREMA investit dans un concasseur<sup>4</sup>. De ce fait, l'équipe s'agrandit. Ils sont maintenant quatre en permanence. Le nouveau concasseur permet de diversifier les produits. Le site a également récupéré la cribreuse de Lagny : « Elle était très capricieuse, s'amuse Ernesto Fernandes, si bien qu'elle sera remplacée vers 2003 ». Placée à la sortie du concasseur qui déversait sur elle sa production par le biais d'une goulotte, la cribreuse — avec son tapis central et ses tapis latéraux — permettait de réguler la dimension des produits, cailloux et graves. Tout ce qui excédait le calibre 30/70 repassait dans le concasseur sauf si certains clients en avaient fait la demande spécifique. Enfin, un chargeur les mettait en stock. Le site de Trappes produisait donc désormais des graves béton 31,5, des graves industrielles 31,5, des cailloux 30/70 et des cailloux 60/120. Sans compter les produits à la demande...« À cette époque-là, on a commencé à faire des graves avec une granulométrie plus petite, comme la 0/20 ».

### ***Des produits à la demande***

Au tournant de l'an 2000, le site produit beaucoup de grave béton 0/20<sup>5</sup> et des cailloux 20/40, faits à la demande. « On en faisait toujours un peu plus que ce que le client demandait, pour avoir de l'avance. » Il faut en effet du temps pour changer les grilles du concasseur : anticiper est donc une nécessité, surtout quand le produit se vend bien.

<sup>4</sup> En 2014, il est toujours en fonctionnement : « Ce sont des machines costaudes ! », confirme Manuel.

<sup>5</sup> Le site n'en produit qu'en fonction des stocks de brut malgré une demande récurrente des clients.

<sup>6</sup> YPREMA a créé son laboratoire d'analyses en 1992. La rigueur de son travail — sous la responsabilité de Sylvain Deleporte — a permis à YPREMA de renforcer sa crédibilité auprès des instances officielles.

### **YPREMA CONTRIBUE À L'ÉLABORATION DU GUIDE TECHNIQUE RÉGIONAL, AU CÔTÉ DES LABORATOIRES DE L'ÉQUIPEMENT**

**C**hargés d'analyser tous les matériaux utilisés sur les chantiers routiers et plus généralement les chantiers publics, les laboratoires de l'Équipement étaient confrontés depuis le début des années 90 à l'utilisation croissante des matériaux recyclés. De part les missions de maîtrise d'œuvre et de suivi des caractéristiques des matériaux qui leur incombait, c'était à eux de préciser les conditions à respecter pour le faire dans les règles de l'art. Ne sont-ils pas les "gardiens du savoir-faire de la construction routière en France" ?

Ils décident d'élaborer un document : le GTR, Guide Technique Régional qui va paraître en 1996. « Un document très pédagogique, à l'intention des collectivités publiques et des entreprises. On n'a pas fait mieux depuis », explique Claude Prigent. Mais ils portaient de rien, alors que les deux principaux acteurs du secteur en Région parisienne, DLB — filiale de Jean Lefebvre — et YPREMA disposaient, eux, depuis longtemps<sup>6</sup> de laboratoires équipés

et actifs. *« Il n'y avait que quelques entreprises en France disposant de tels laboratoires. YPREMA leur a fourni des échantillons, des fiches techniques... et des photos qui ont permis d'illustrer le document. On leur adressait nos analyses régulièrement. En retour, Maurice Lefort a également réalisé pour nous quelques analyses de vieillissement anticipé de chaussée, car nous n'étions pas équipés pour les effectuer nous-*



*mêmes : notamment quand notre centrale de Trappes a fourni les matériaux nécessaires à la réfection des Champs-Élysées. » Il est vrai que le Laboratoire régional de l'Ouest Parisien – l'une des deux implantations de l'équipement en Ile-de-France – se trouvait alors à Trappes, à quelques centaines de mètres seulement de la centrale d'YPREMA.*

*Au début des années 2000, Vincent Basuyau, le directeur général d'YPREMA, contribuera à la nouvelle édition du document – avec des compléments comme les teneurs en sulfate.*

Parfois les exigences techniques des clients sont plus complexes : *« Des clients, comme la SNCF ou la DDE, nous demandaient des matériaux spéciaux. C'est pour ça qu'on a fait toutes ces recherches... »* Pour répondre à leur demande, le site procédait en effet à des essais. C'était le cas pour mettre au point la "grave-SNCF" qui sera utilisé sur plusieurs chantiers du transporteur et recevra finalement de sa part un agrément.

### **Une démarche commerciale plus structurée**

Cette diversification des produits était en phase avec une démarche commerciale de plus en plus structurée. Pierre Primard à partir de 1998 est chargé du développement commercial. *« Pierre venait un jour sur deux sur le site. Et d'autant plus volontiers qu'il habitait Trappes ! »* Par la suite, quand Franck Métais est nommé directeur commercial, les activités sont sectorisées et un commercial est désigné pour chaque site. Laurent Chapon s'occupe de Trappes. *« Il avait fait une formation de deux ou trois semaines avec nous, explique Manuel Dias. Jusqu'à remplacer les pièces d'usure et changer les grilles du concasseur. Par la suite, on l'avait régulièrement au téléphone – son bureau était au siège – et il passait assez souvent. »* Bien sûr, réactivité oblige, il donnait des préavis très courts au site lorsqu'un client passait commande. *« Mais on arrivait toujours à se débrouiller, assure Manuel. Seulement, de temps en temps, on embauchait Laurent malgré lui pour changer la grille du concasseur ! On ne le laissait pas quitter le site avant qu'il ne l'ait fait. C'était une vengeance amicale ! »*



Franck Métails



Sylvain Deleporte



Le laboratoire

## UN NOUVEAU MATÉRIAU POUR LA SNCF

En 2001, le site de Trappes a développé un nouveau matériau pour la SNCF. « Ils avaient besoin de quelque chose de costaud, avec beaucoup de cailloux, pour être utilisé en sous couche, sous le ballast. Nous ne disposions d'aucun matériau rentrant dans ces spécifications. Il a donc fallu mettre au point un process spécifique », explique Sylvain Deleporte, responsable du laboratoire d'analyses d'YPREMA. Sylvain s'y est attelé durant l'été, avec le chef de centrale de l'époque et son adjoint. Ils disposaient de moins de deux mois pour y parvenir, le produit devant être prêt pour septembre. Baptisé GI SNCF, le matériau a été contrôlé par les services qualité d'YPREMA, de l'entreprise RAZEL – qui réalisait le chantier SNCF de Noisy-le-Roi – et par la SNCF. L'année suivante, le site de Trappes alimente la seconde phase du chantier en GI SNCF et en GI 120 – un très gros tonnage pour faire une couche de forme. Au point que le site de Trappes vide tout son stock ! Devant le succès de l'opération, la SNCF a agréé le matériau qui figure maintenant au tarif d'YPREMA.

Le 15 octobre dernier, les élus de Montigny ont manifesté à la gare de Saint-Quentin

## « On est prêt à interrompre le trafic à la SNCF »

Depuis plusieurs années déjà, la ville de Montigny réclame à la SNCF la fermeture de l'usine de concassage YPREMA. Située sur un terrain loué à la SNCF à proximité des quartiers des Prés, du Village et du Pas-du-lac, cette entreprise provoque d'importantes nuisances. Le ras-le-bol est à son paroxysme.



Le plan d'occupation des sols. Le tribunal a tranché et la SNCF YPREMA a gagné. On n'a pas évacué les tas pour autant. On vient de faire appel auprès du tribunal. C'est en cours. Et comme légalement on ne peut agir sur la société à proprement parler, on tente plutôt d'obtenir le contrat de concassage de la SNCF, alors propriétaire foncier du terrain. À concasser son lot YPREMA. Si rien ne change l'YPREMA, ce sera en 2002, on se...

## La mutation du tournant du siècle – 1998-2005

### **Des riverains mécontents**

Depuis sa création, l'activité du site montait régulièrement en puissance. « En 1997, on réceptionnait de plus en plus de matières premières et on fabriquait de plus en plus de matériaux. Les tas montaient : on était de plus en plus visibles ! », explique Claude Prigent. S'ajoute à cela la question du bruit et de la poussière. C'est surtout du côté de Montigny-le-Bretonneux que le problème est sensible : le long des voies de la SNCF.

Pour tout arranger, une entreprise de démolition s'est établie juste à côté. « Je suis allé les rencontrer, explique Claude Prigent. Il me semblait important de trouver des positions communes, dans nos modes opératoires, puisque nous avons

Extrait de Toutes les nouvelles de Rambouillet du 17 octobre 2001

*des activités proches. Mais son dirigeant n'a rien voulu savoir. "Moi, je ne travaille pas comme vous, je fais un machin", m'a dit-il expliqué. Effectivement, il broyait pêle-mêle tout ce qu'il évacuait de ses démolitions de bâtiments pour l'utiliser tel quel, en remblai, sur ses chantiers. Ses tas informes s'appuyaient sur les clôtures, il faisait régulièrement du feu, et il travaillait sans déclaration. »*

Trop, c'est trop. Montigny est une commune coquette, résidentielle. « *La somme de ces deux sites, pour eux, c'était insupportable* », explique Claude Prigent. Son maire décide de se débarrasser de ce qu'il considère comme une verrue dans le paysage, juste à l'entrée du centre-ville. Pour la municipalité, ces activités s'assimilent à des activités de stockage de déchets, en quelque sorte, dont le départ ne devrait pas poser de problème. Confondant quelque peu les deux entreprises, elle entreprend de faire déménager YPREMA en modifiant son PLU pour interdire sur ce terrain toute activité soumise à déclaration. Si le voisin d'YPREMA est bien contraint d'évacuer la zone — il ne respecte pas les obligations légales —, YPREMA, elle, saisit le Tribunal administratif en 1998, et obtient satisfaction. Compte tenu de l'antériorité de son installation, d'un paiement régulier des loyers, et de son respect des règles et lois en vigueur, elle peut continuer à occuper les lieux. L'avocate réussit à faire annuler cette procédure de modification que le tribunal juge au final illégale. « *Il avait également jugé qu'il n'y avait pas de motif d'urbanisme justifiant la modification. Ce qui est un jugement assez remarquable. Il avait très bien compris la problématique,* » explique-t-elle. La commune perdra également en appel. Entre temps, le dossier est remonté jusqu'à la présidence de la SNCF qui soutient son locataire. Quand le maire de Montigny s'adresse à lui dans les

locaux du Sénat, Louis Gallois tranche aussitôt. Se souvient-il alors de sa rencontre avec Claude Prigent, quelques années plus tôt, à l'occasion d'un cocktail dans les bureaux du ministère de la Défense ? « *Cette thématique du recyclage sur un terrain de la SNCF, il trouvait ça très bien* », se rappelle Claude Prigent. *Louis Gallois est un homme redoutable : très abordable, sensible au bon sens. Quand il a pris une décision, il ne lâche pas. Et il a une mémoire phénoménale !* ».

C'est dans ce contexte qu'YPREMA fait élaborer, en 2001, un premier rapport environnemental. « *Nous avons vécu cette histoire comme une injustice. Nous nous étions retrouvés accusés de tous les maux : polluer l'air, le sol, le sous-sol ; être un danger pour la santé des riverains !* ». Si YPREMA représentait un danger pour son environnement, a fortiori, elle faisait courir des risques à ses salariés ! L'entreprise décide d'en avoir le cœur net et charge un élève ingénieur, Arnaud Plevel, de réaliser un rapport sur le sujet. Le travail s'inscrit en prolongement du passage à la norme ISO 9002 — Système de management de la qualité — auquel YPREMA a procédé en novembre 1999. Il s'appuie sur l'analyse et les mesures des principaux paramètres environnementaux réalisées notamment par le bureau Veritas : contrôle de bruit — en 1999, en 2000 et en 2003, sur le balcon d'un riverain —, d'émission de poussières... Tous les résultats sont conformes, et c'est un soulagement. Par mesure de précaution, YPREMA généralise pourtant ces mesures à ses différentes implantations.



## La naissance d'un partenariat

Ancien Club des cheminots, le Club de basket de Trappes baptisé en 1990 *l'Étoile sportive des cheminots de Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines*, a aujourd'hui près de 80 ans : il a été fondé en 1936. Club de filles initialement, il a accueilli sa première équipe masculine dès l'année suivante, sous l'impulsion de Monsieur Bourrée, chef de l'école d'apprentissage de la SNCF.

Au fil des ans, le Club progresse, passe en national 3, puis, en l'an 2000, en national 2. C'est à peu près à cette date qu'YPREMA le remarque : « *On ne les a pas sollicités*, explique Nacer Belgacem, le trésorier actuel de l'association. *C'est eux qui nous ont choisis. C'est une chance qu'au terme de leurs recherches, il ait identifié notre Club comme le Club phare de la ville !* ». La rigueur du Club, sa stabilité, la continuité dont il fait preuve, et son travail auprès des jeunes ont séduit YPREMA. « *Et puis le fait que le Club soit très attaché à ses racines, à sa population* ».

Les discussions s'engagent avec le président de



l'époque, Jean-Christophe Buiron, et le trésorier, Christian Soenen, et un partenariat est conclu en 2002. La signature est prévue à l'issue d'un match : « *C'est là que j'ai rencontré les dirigeants d'YPREMA pour la première fois. On marchait sur des œufs, surtout moi qui était jeune et fougueux.* » Le Club de basket, Nacer est tombé dedans quand il était tout petit : il avait à peine 5 ans lorsqu'il rejoint les mini-poussins, en 1980. À 15 ans, il s'y investit davantage, comme entraîneur bénévole : faute d'un encadrement suffisant, c'était alors souvent certains parents qui animaient l'entraînement des enfants, sans connaître parfois grand chose au basket ! En 2002, il fait donc office



d'entraîneur : assis sur son banc, non loin des représentants du nouveau sponsor, il hésite à crier pour encourager l'équipe. *« Mais ils nous ont tout de suite mis à l'aise. C'était très amical ! L'image d'YPREMA, pour moi, c'est "le bien vivre ensemble". »*

### Un vrai projet social

YPREMA devient ainsi partenaire du Club au moment où celui-ci amorce un vrai tournant dans sa stratégie : *« Le basket est un sport assez populaire chez les jeunes, plutôt fashion, explique Nacer. La culture du basket anglo-saxonne plaît beaucoup aux jeunes des quartiers populaires ». Et s'il est une ville populaire, c'est bien Trappes. « C'est une ville ouvrière, nos parents, pour la majorité des personnes venant d'Afrique, travaillaient à l'usine Renault de Flins à proximité ou FIAT à Trappes. Il y a eu une grosse vague d'immigration dans les années 65-77 "post coloniales", après la guerre d'Algérie... ». Echec scolaire et difficultés pour trouver un emploi — renforcés par les questions de couleur de peau ou de*

religion — sont le lot de beaucoup d'habitants Trappistes.

Et là, le Club de basket se sent une responsabilité, il ne doit pas être qu'un simple Club de sport : il a l'obligation d'entretenir une "fraternité sociale" entre les habitants de Trappes et le club. *« Le basket est un sport qui demande beaucoup de réflexion : ce sont 10 personnes qui se déplacent simultanément sur un petit terrain. Comprendre ces mouvements coordonnés fait appel à la logique mathématique. Un enfant qui comprend ça, ne peut qu'être bon à l'école. Il faut simplement révéler ses capacités à l'enfant, c'est notre objectif premier, primant sur le résultat sportif. Nous avons des compétences pour mener les jeunes au plus haut niveau, pour qu'ils se surpassent à chaque instant. Acharnement au travail, rigueur et discipline : si les enfants intègrent ça, ils ne peuvent que réussir au niveau sportif et scolaire ! »*

Le projet met dix ans à murir, et se concrétise finalement en 2013, avec la création d'un comité directeur et d'un comité des parents qui travaillent en relation avec les établissements scolaires, les municipalités, le département et la région. Le Club se

positionne en soutien auprès des enfants qui rencontrent des difficultés scolaires, en lien avec les parents, et se fait accompagner par des spécialistes du comportement des jeunes.

### **YPREMA : un grand partenaire en termes de relation**

En 2006, continuant sur sa lancée, le Club était passé en niveau national 1. Mais dès 2007, il redescend en national 2 – difficile de se maintenir à si haut niveau quand on n'a pas une assise financière suffisante. Plusieurs sponsors l'ont alors abandonné, comme plus récemment en 2013, lorsque qu'il s'est retrouvé en conflit avec la Fédération. *« Dans les deux cas, la première entreprise à nous apporter son soutien a été YPREMA. C'est dans les grandes difficultés que vous connaissez vos grands partenaires. Pas vos grands partenaires en termes de subventions – YPREMA n'est pas le plus important – mais en termes de relation. Quand vous avez un partenaire qui vient vous voir aux matchs, que vous le sentez soucieux de votre devenir, c'est important ! YPREMA n'est pas intéressé par nos résultats sportifs. Ce qui lui importe, c'est qu'on soit proche de nos adhérents, de la population, avec ses problèmes sociaux inhérents à la ville. YPREMA nous ramène toujours à ces réalités. »*



*Les dirigeants du club de basket de Trappes (Nacer Belgacem et Jacques Michelet). Au centre, Jean-Claude Fédérak, président du cyclo-club Emerainville*

### **LES SALARIÉS DU SITE ET LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE**

*« Les matchs de basket, ça a été beaucoup de fous rires, raconte Ernesto Fernandes. Comme on connaissait un peu l'entraîneur, on le taquinait du fait des résultats en dents de scie. C'est le sport ! »* Dans les premiers temps du partenariat, il y avait toujours deux ou trois salariés de la centrale de Trappes pour assister aux matchs – Grégory Pilou, Guillaume, Manuel Dias ou Ernesto Fernandes – en fonction de leurs disponibilités. *« C'était sympa... et, avec nous, les tribunes étaient un peu plus remplies. »*

## ***Une chance pour l'entreprise***

Ces difficultés sont en fait une chance pour l'entreprise. Elles la pousse à augmenter son exigence de qualité sur l'ensemble de ses sites, en cohérence avec sa vocation : contribuer à la préservation de la planète. *« Jusque-là, nous pensions que notre façon de faire était la bonne. Que c'était bien, analyse Claude Prigent. Et brusquement, on venait nous dire le contraire ! Les critiques étaient exagérées. Mais nous ne pouvions pas nous contenter de cet argument : il fallait faire quelque chose ! »*, même si un bail précaire n'incitait pas l'entreprise à investir sur le site. Ainsi, YPREMA n'a pas attendu les premières distributions de tracts ou manifestations pour aménager un merlon antibruit, qui dissimule également les tas de matériaux. Dès 1998, il est en place. Les matériaux nécessaires à son élaboration n'ont pas manqué : le professionnel chargé de sa réalisation utilise ceux stockés sur le site. Son édification a duré quinze jours : 8 mètres de hauteur, sur une longueur d'une centaine de mètres. *« Près de 15 mètres de large ! On avait perdu énormément de place »*, constate Manuel Dias. En complément, YPREMA réalise une première vague de plantations : des arbres qui se sont d'autant mieux développés que le merlon protégeait leur croissance.

Tracteur et tonne à eau



## ***Le problème de la poussière***

Le chemin d'accès au site qui dessert également l'entreprise de démolition relève plus de la piste que de la route : 800 mètres de nids de poule, cailloux et terre. Et comme certains chauffeurs n'hésitaient pas à rouler un peu vite sur cette longue distance, ils soulevaient beaucoup de poussière. Il faudra attendre le départ de l'entreprise de démolition pour le traiter effica-

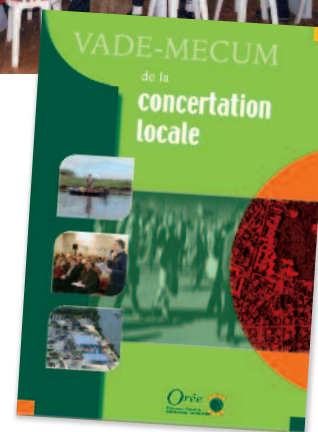
cement : « On a alors pu aménager une vraie piste, avec des dos d'âne pour ralentir les camions. » Enfin, YPREMA investit dans un tracteur et une tonne à eau pour arroser les pistes en été. « Du matériel Rolland, qu'on avait acheté en Bretagne. Ce sont des spécialistes. ». À cela, s'ajoutent les arrosages liés à la production : initialement, les salariés avaient bricolé un système de tuyaux qui permettaient d'arroser le concasseur et le crible, dès qu'on ouvrait le robinet. Au milieu des années 2000, le système est automatisé avec une cellule photoélectrique. Les matériaux sont humidifiés avant de passer dans le concasseur, les poussières ainsi "rabattues" ne volent pas dans l'atmosphère. Enfin, par temps sec, les matériaux produits sont arrosés par un système à tourniquet : outre l'impact sur la poussière, cela permet de leur conserver la teneur en eau qui les rendra compactables, au moment de leur utilisation sur chantier.

Pour mieux comprendre les problèmes qui se posent aux riverains, les écouter, leur donner des résultats chiffrés et les informer des aménagements réalisés ou en projet pour réduire les nuisances, YPREMA inaugure également en l'an 2000 des réunions publiques régulières : les CLEC<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Commissions locales d'étude et de concertation, organisées tous les deux ans

## LE MERLON ANTIBRUIT

**A**ujourd'hui, si l'extérieur du talus est toujours propre, la partie visible de l'intérieur du site est largement entamée : bien compactée, c'est devenu pratiquement un mur à la vertical ! « De temps en temps, explique Manuel Dias, on va en grignoter un peu, lorsqu'il ne reste pas suffisamment de matériaux sur le site pour faire face à la demande ! On sait jusqu'où on peut aller. »



YPREMA figure parmi les premières entreprises françaises à avoir organisé une concertation volontaire

*Créée en 1992, l'année même de la création du site YPREMA Trappes, la télévision locale TV Fil 78 traite l'actualité au travers d'un journal quotidien et diffuse également des émissions thématiques mensuelles..*

### **Un centre d'intérêt important : le développement durable**

*« Quand la chaîne s'est développée, explique Thierry Barbedette, une problématique a pris une place importante pour nous : l'environnement et le développement durable. »* Elle s'associe alors à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines pour imaginer une émission abordant ce thème sous des angles différents, mais toujours sur sa zone principale de couverture éditoriale – Saint-Quentin-en-Yvelines et ses environs. TV Fil 78 est une chaîne de service public. Le financement de l'émission pourrait donc reposer sur quatre piliers : les collectivités territoriales – au premier rang desquelles la commune de Saint-Quentin –, l'Université, les entreprises du secteur environnemental, et l'Etat – par le biais d'un contrat CIFRE – Convention industrielle de formation par la recherche – d'une durée de trois ans conclu pour

l'occasion et qui permettait à une chercheuse de travailler à plein temps pour TV Fil 78 à travers une thèse sur le rôle des TIC dans les projets de développement durable.

### **La rencontre...**

Reste à trouver les partenaires. *« C'est au bout de près de huit mois de recherche que nous avons identifié YPREMA et son site de Trappes. C'était au début des années 2000. Le site traversait une période difficile avec les élus. Il y avait de vraies passes d'armes ! On suivait également ce sujet en termes de news. »* Thierry Barbedette propose son projet de partenariat à YPREMA. *« L'entreprise a tout de suite répondu favorablement. »* Thierry Barbedette visite le site YPREMA de Trappes, puis celui de Massy : *« J'y suis allé personnellement. Ça m'intéressait, pour mieux comprendre l'activité d'YPREMA. J'ai eu des discussions vraiment intéressantes avec les directeurs de site. Ils m'ont exposé leurs contraintes, leurs missions et surtout les problématiques d'environnement qui étaient au cœur de leurs préoccupations – les normes, les polémiques... Et puis c'était assez impressionnant de voir toute cette*

*chaîne de transformation : comment recréer une chaîne positive de valorisation des déchets, en les retraitant pour en faire des matériaux ! Une vraie découverte !*»

### **Une philosophie commune : informer et expliquer...**

La visite du site de Trappes lui fournit l'occasion d'apprécier "physiquement" le métier, la situation géographique, et de mieux percevoir les enjeux, pour comprendre la polémique en cours : ces plaintes de riverains relayées par la mairie de Montigny-le-Bretonneux. Enfin, explique-t-il, « *nous recherchions des partenaires qui partagent notre philosophie d'explicitation des enjeux et de décryptage de l'activité auprès du grand public.* » L'objectif de l'émission n'est pas d'offrir une tribune aux entreprises, mais bien de réaliser un vrai travail de journaliste, pour donner aux habitants des clés leur permettant de mieux comprendre ce qui les entoure : « *Informé sur une problématique, donner un contrepoint, décrypter... Nous sommes conventionnés par le CSA et les obligations associées notamment en terme de déontologie journalistique.* »

Avec le budget "recherche" dont TV Fil78 dispose pour trois ans, et les financements provenant des autres



À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du site, TV Fil 78 fait un reportage sur YPREMA

partenaires — dont plusieurs entreprises, comme SYNGETA —, l'émission, baptisée *Rhizomes*, est bien dotée. La chercheuse fait un gros travail de préparation de dossiers avant que l'équipe de journalistes ne procède aux tournages. On réalise des micros-trottoirs. TV Fil 78 veille scrupuleusement au temps de parole des différents protagonistes, lorsque les sujets sont polémiques. Les émissions sont longues — 26 minutes —, consacrées chaque fois à une thématique unique...

La chaîne organise régulièrement des projections

réservées aux partenaires. Très appréciées, elles ont lieu à la Maison de l'environnement ou à l'Office de tourisme de Saint-Quentin : « *On faisait ça vers midi. Les diffusions étaient suivies d'un petit buffet.* » Une occasion pour les professionnels du secteur et les élus de se rencontrer, d'échanger, y compris avec les journalistes. « *Ça faisait une bonne alchimie !* »

### **Un nouveau concept**

Mais en 2004, au terme des trois ans, le contrat CIFRE s'achève. Que faire ? L'émission doit-elle continuer ? Les partenaires – YPREMA notamment – sont consultés. Des groupes de travail associant le grand public sont constitués. « *L'émission rencontre un vrai succès auprès du grand public comme au niveau des professionnels de l'environnement. On avait lancé la dynamique.* » Mais si les acteurs sont convaincus qu'il faut continuer, décision est prise de faire évoluer le concept, pour l'adapter à la fois aux attentes des téléspectateurs et... à un budget de “retour à la normale” – un responsable d'édition et un pool de deux journalistes sensibilisés au développement durable. « *On a métamorphosé l'émission, avec des*

*sujets plus courts et multithématiques : plus réactifs, plus d'actualité.* » Et en changeant sa formule, on la rebaptise : *Rhizome* devient *Equilibres*.

YPREMA, toujours partenaire, voit son jingle figurer en début d'émission – c'est le contrat. Certains sujets exposent parfois son actualité – comme, en 2012, un reportage de quelques minutes à l'occasion des 20 ans du site, au cours duquel Claude Prigent et Bertrand Chellet, son directeur d'exploitation, présentent leurs derniers développements. « *Nous sensibilisons les acteurs pour qu'ils nous donnent de l'information sur leur activité. On en parle... et un comité de rédaction choisit les sujets qui lui paraissent les plus pertinents* ». L'objectif est de coller à l'actualité, et, sur chaque sujet, de donner la parole à ceux qui ont une légitimité ou une représentativité suffisante sur le territoire pour s'exprimer. Les mesures réalisées par Médiamétrie créditent aujourd'hui TV Fil 78 d'une audience hebdomadaire cumulée de 150 000 habitants sur l'agglomération élargie de Saint-Quentin-en-Yvelines – sa zone historique qui compte 300 000 habitants – et de 250 000 habitants sur l'ensemble du département.



### ***Améliorer les conditions de travail...***

Parallèlement, l'activité augmente : « *On commence à ouvrir certaines cités en déconstruisant des immeubles* », explique Ernesto Fernandes. Les matériaux affluent et YPREMA renforce l'équipe avec un autre conducteur d'engin. En 2002, une véritable base-vie est aménagée pour les salariés. Impossible pourtant d'obtenir d'EDF un branchement pour du courant à tarif jaune, qui permettrait de faire tourner les machines : il n'y a pas de transformateur à proximité, et les travaux nécessaires seraient trop importants. Le groupe électrogène reste indispensable : rapproché de l'installation et dissimulé derrière le merlon, il est placé à plus grande distance à la fois de la base-vie et des habitations.

Par la suite, YPREMA installe, pour son matériel, une aire de lavage équipée d'un séparateur d'hydrocarbures. En complément, on réalise le raccordement des eaux pluviales au réseau public. Le matériel nécessaire à l'utilisation des engins est rangé autour de l'aire de lavage — y compris un conteneur destiné à entreposer l'huile nécessaire.

### ***...et le matériel utilisé***

En 2003, le site rencontre de nouvelles difficultés qui relancent la polémique avec la commune de Montigny. « *Jusque-là, explique Gérard Bertrand, nous avons un arrangement avec la DRIRE. La puissance totale de nos machines dépassait les 200 kW — limite des installations sous le régime de la déclaration. Pour rester en dessous, nous étions convenus de ne pas utiliser simultanément notre scalpeur et notre concasseur. Mais en 2003, elle a modifié sa position, exigeant que le site revienne sous les 200 kW toutes machines confondues. On a donc tenté une expérience : on a*

*changé le moteur du concasseur, en réduisant sa puissance, et le système de criblage en le remplaçant par une installation fixe, moins consommatrice en énergie. On n'était pas sûr du tout que ça marche ! »* Mais le résultat est concluant. Non seulement YPREMA passe en dessous du seuil limite, mais l'investissement lui permet de réaliser des économies d'énergie — la démarche sera d'ailleurs adoptée par tous les autres sites de l'entreprise. L'activité peut continuer.

### ***Structurer le stockage en matérialisant les emprises***

Restait le problème du stockage. Les deux embranchements particuliers desservant le site interdisaient d'en matérialiser totalement les limites par une clôture. Aussi, comme le site manquait de place, « *on s'étalait un peu*, avoue Manuel Dias. *Les matériaux produits par la centrale, on en faisait des tas entre les voies* ». Au milieu des années 2000, YPREMA profite d'un réaménagement réalisé par la SNCF pour demander la dépose d'une partie des voies — les autres lui servant régulièrement pour des expéditions de matériaux ou des arrivages de traverses béton à recycler. Ces travaux permettent de réaliser une clôture en façade, à l'aplomb du pont, du côté de l'entrée du site qui prend ainsi de plus en plus un aspect industriel. « *Cela a permis de structurer le stockage* », rapporte Gérard Bertrand. Trappes est ainsi la deuxième centrale d'YPREMA à expérimenter les masterblocks : on en fait des casiers, le long de cette clôture, pour y ranger proprement matériaux naturels et matériaux produits par le site, destinés à la clientèle. C'est seulement en 2011 que le site sera totalement clôturé en masterblocks, améliorant notablement la sécurité vis-à-vis des circulations ferroviaires.

En réponse aux critiques, YPREMA investit donc fortement sur le site.



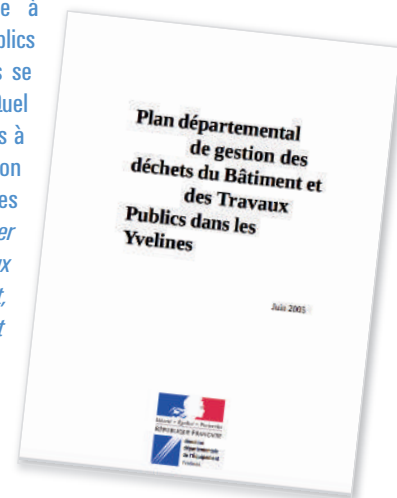
Johanna Dubois,  
directrice développement

## YPREMA CONTRIBUE À L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DU BTP 78

Dès le début des années 2000, YPREMA s'est beaucoup impliqué dans les travaux préparatoires au plan de gestion des déchets du BTP 78 – une réflexion initiée par la circulaire de Dominique Voynet de février 2000. C'était stratégique pour YPREMA : les objectifs du travail – organiser la gestion des déchets du territoire et réfléchir à un maillage en installations de recyclage – répondaient en direct à ses propres préoccupations. Aussi Erwan Le Meur participait-il à toutes les réunions... et Johanna Dubois, la directrice du développement, a pris la suite. Rares étaient les entreprises à répondre à l'invitation des pouvoirs publics sur le sujet. Les techniciens se trouvaient un peu démunis. Quel

était l'état des lieux ? Le nombre de plateformes ? La capacité de ces unités à produire des matériaux ? Comment pouvait-on estimer les besoins en fonction de la population ?... Ils se posaient de nombreuses questions auxquelles l'expérience d'YPREMA permettait de répondre. *« On a invité les élus à visiter nos sites, explique Johanna Dubois. À force de recouper nos chiffres avec ceux d'autres professionnels, ils ont compris que nous étions crédibles. Maintenant, quand ils ont des questions, ils n'hésitent pas à venir nous trouver. Ils ont réalisés que nous nous battions pour l'intérêt général. »*

L'expérience montrant que le niveau départemental ne permet pas d'optimiser la démarche, c'est au niveau régional, avec le PREDEC – Plan Régional d'Élimination des Déchets de Chantiers –, que s'élabore aujourd'hui le plan de gestion



## Un nouveau modèle économique : 2006 à nos jours

Vers la fin des années 90, la demande de grave primaire avait commencé à chuter : le marché avait évolué, les chantiers étaient structurés différemment. La croissance de la ville de Saint-Quentin ralentissait. « *Nous, sur le site de Trappes, nous continuions à produire. D'ailleurs, pour produire une grave industrielle de qualité, on devait continuer à scalper la matière première. Tant que la ville nouvelle absorbait les sables obtenus, ce n'était pas un problème. Mais là, nous nous sommes retrouvés avec un stock énorme : jusqu'à 13 000 tonnes ! Ça nous prenait beaucoup de place, et ça nous demandait un entretien constant. La Direction a décidé de le brader !* », explique Ernesto Fernandes. Vers 1997, le chantier de METRO avait ainsi absorbé les quelque 10 000 tonnes qui se trouvaient encore sur le site.

Mais vider les stocks à l'occasion d'opérations exceptionnelles ne suffit pas. « *Vers 2002, en 5 jours, nous avons reçu 10 000 tonnes de terres, avec une cadence infernale. C'était affolant, il y avait des camions partout !* ». Après 2003, les chantiers pharaoniques s'étaient fait rares, le rythme avait baissé : l'entreprise produisait trop. « *Ça n'était pas sain. Il nous est arrivé d'avoir des montagnes de*

*matériaux finis qui montaient plus haut que le pont, sur toute la plateforme. On pouvait à peine circuler. » Il fallait réagir en réduisant les volumes. En 2006, la Direction de l'entreprise décide de faire payer les dépôts de matériaux qui représentent sa matière première. Pour permettre la facturation, un nouveau pont-bascule est installé à l'entrée du site. La démarche va permettre de réguler les flux. Le stockage s'en est trouvé facilité. Le pont lui-même a alors été transformé en hangar naturel pour les produits les plus fragiles, ceux qui craignent la pluie. L'Urbasol fabriqué à Massy y est entreposé. Mais également la grave primaire qu'on y déstocke en fin de journée, après la production : elle y sèche pour parvenir au taux d'humidité idéal qui la rend commercialisable. Le site procède à des analyses régulières de teneur en eau. « Cela nous permet de bien vendre ce produit, même en hiver, » explique David Gaspar.*



*Nouveau pont bascule*



Créée en 2004 à l'initiative de la Datar, d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, d'entreprises, de collectivités et d'associations/ONG, la fondation est convaincue de l'importance de repartir du local et d'une intelligence collective concrétisée dans des actions collaboratives. Celles-ci permettent de travailler de manière réaliste et efficace sur des freins et leviers associés à la transition écologique et énergétique des territoires. Les activités de la fondation sont nationales mais aussi, régionales et locales.

### **Un catalyseur au service du développement socio-économique des territoires**

Association loi 1901, la structure s'est transformée en fondation partenariale de l'Université de Versailles

Saint-Quentin-en-Yvelines en 2009. Il s'agissait alors pour l'université de capitaliser sur une vraie dynamique partenariale – avec plus de 100 partenariats publics et privés –, qui était déjà à l'origine de la création de diplômes professionnalisants et de divers projets dans des domaines aussi variés que l'écologie territoriale, l'économie circulaire, l'économie de fonctionnalité, ou encore l'efficacité énergétique. L'action de l'association permet d'illustrer comment l'économie verte peut devenir un modèle de croissance.

### **La rencontre avec YPREMA**

*« Dans le cadre de nos premières démarches d'écologie territoriale, en 2006-2007, nous avons travaillé sur la requalification des parcs d'activités. Nous avons mis au point un programme de recherche d'actions innovantes sur l'Île-de-France abordant ces questions sur des territoires très différents. C'est dans ce cadre que nous avons eu nos premiers échanges avec YPREMA, autour de l'unité mise en œuvre sur Massy ».* Et c'est ainsi qu'à vu le jour le partenariat avec YPREMA. *« Sur le site YPREMA de Massy, un doctorant en écologie industrielle a travaillé sur l'analyse des flux, le bilan, la représentation*

*des synergies, l'acceptabilité de cette activité dans le milieu urbain. L'enjeu est toujours dans l'insertion urbaine de ces activités industrielles, la constitution d'un écosystème pour une valorisation optimale de l'ensemble des flux et sur la mobilisation des politiques en particulier pour le maintien de ces activités dans le temps en valorisant leur valeur ajoutée »,* explique Marie-Françoise Guyonnaud. Les travaux menés ont cherché à valoriser les synergies qui fonctionnent à Massy entre YPREMA et son environnement. *« L'activité d'YPREMA requiert une emprise foncière importante, peut générer des nuisances et n'est pas forcément créateurs de nombreux emplois. Pourtant, c'est une activité qui est indispensable et qui doit être géographiquement proche des gisements et d'autres activités permettant d'optimiser les valorisations matières et énergie. De ce fait, l'activité d'YPREMA fait sens dans ce milieu urbain. »* Mais on en prend d'autant plus conscience que l'on a une vision moyen et long terme. En complément de ce travail d'étude, Fondaterra a effectué un travail de communication : une de ses missions consiste en effet à promouvoir les actions à valeur d'exemples qui ont pu être réalisées. Par ailleurs, elle a mis en place de nombreuses collaborations sur la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines en particulier dans le domaine de la transition

énergétique : *« Fondaterra a travaillé avec l'ADEME sur l'empreinte environnementale et le bilan carbone territorial du Plateau de Saclay et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. »*

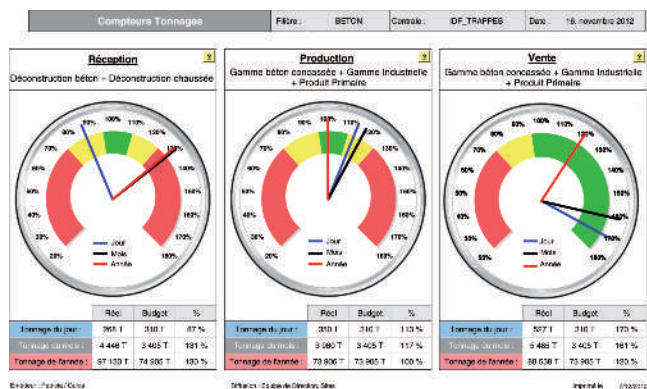
### **La participation aux CLEC**

Comme Fondaterra a un ancrage local, elle entretient des relations de proximité avec les acteurs de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, autour notamment de projets en lien avec la transition énergétique : rénovation énergétique tertiaire, Smart Grid ou réseaux intelligents d'énergie... La fondation a participé aux CLEC organisées par YPREMA sur le site de Trappes : *« On travaille sur le sujet de l'acceptabilité sociale »*. Que ce soit dans le cadre réglementaire imposé, ou de façon volontaire pour anticiper les conflits potentiels, il s'agit d'une démarche importante d'ouverture et de dialogue : *« Il est important qu'un acteur comme YPREMA ait ce type de dialogue permettant à l'entreprise de mieux gérer l'acceptabilité sociale, de percevoir quelques signaux faibles et d'agir pour favoriser la pérennité de son activité sur son territoire. »*

## UN RECORD!

Vers 1997, le site de Trappes a battu le record journalier de production de l'ensemble des sites d'YPREMA : avec 4700 tonnes de matériaux fabriqués et livrés en une seule journée pour le magasin METRO qui se construisait à Trappes, à deux kilomètres de la centrale YPREMA. Il fallait mélanger de la grave primaire et des cailloux industriels pour remblayer le terrain : un ancien marécage. Les matériaux devaient pouvoir être compactés sur une épaisseur de 50 centimètres, et cela en plusieurs passes pour atteindre deux mètres de hauteur au total. C'était nécessaire pour consolider le terrain. Le chantier a duré une semaine. Pour en venir à bout, il fallait quelqu'un de très compétent. « C'est là qu'on voit qu'on ne peut pas confier à n'importe qui l'opération de chargement ! ». Le responsable de site a choisi Bruno Couture, un des plus expérimentés. Sa mission : charger vingt semi-remorques en rotation continue entre le site et le chantier. « Plus de 3000 tonnes par jour avec un seul opérateur ! Il faut une synchronisation importante, et un vrai savoir-faire pour effectuer des rotations sans trou ! » Pas question de provoquer un ralentissement : l'entreprise de transport est payée au nombre de rotations effectuées. Le travail a duré plus de trois jours à cadence

soutenue. Les camions se succédaient sans arrêt à la bascule, à une minute d'intervalle. « L'hiver, explique David Gaspar, une à deux fois par semaine, on renforce la plateforme du site avec nos propres matériaux pour limiter la boue, jusqu'à augmenter sa hauteur de un mètre, voire un mètre vingt. Pour faire ce chantier, on a dû racler l'ensemble de la plateforme, tant le volume de matériaux demandé était important : on était revenu au terrain naturel ! »





## L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE 2009, AVEC L'APPUI DE L'ADEME

Depuis l'été, les syndicats professionnels – UNICEM et UNPG<sup>8</sup> – avaient entrepris de réaliser des analyses du cycle de vie des matériaux recyclés, en les comparant aux matériaux naturels. Ces analyses étaient axées sur les produits, sans prendre en compte le contexte général de la production : transports en amont et en aval, recyclage des ferrailles... Comment, avoir une vision globale de l'impact sur l'environnement ? C'était une vraie problématique pour YPREMA qui, depuis plus de vingt ans, s'est construit une solide expérience en matière d'écologie industrielle.

Pour obtenir des chiffres probants, YPREMA fait donc appel, en 2009, à un spécialiste du domaine en France, Cyril Adoue et son bureau d'analyses agréé, implanté à Toulouse. Docteur en écologie industrielle, celui-ci vient tout juste de faire paraître un livre : Mettre en œuvre l'écologie industrielle. Trappes est la première centrale qu'il va étudier : « *Le site a été en quelque sorte un site expérimental pour nous* », se souvient Claude Prigent. L'objectif : mesurer les impacts effectifs et les rapprocher d'une utilisation alternative de matériaux de carrière, en lieu et place des matériaux recyclés produits par YPREMA.

Cyril Adoue vient sur place, rencontre les opérateurs d'YPREMA associés à l'étude. Tous les processus sont passés à la moulinette, du transport des matières premières en amont, à l'expédition des produits finis sur les chantiers de Travaux Publics qui les mettent en œuvre. Et là, la comparaison est sans appel : « *Les sites d'extraction de matériaux naturels qui servaient de base à la comparaison étaient des implantations de grande taille : très automatisées, très performantes pour extraire et concasser les matériaux dans toutes les granulométries imaginables. Pourtant, une fois l'impact des transports pris en compte, le bilan était largement à l'avantage de notre petit site de Trappes. Il y a eu quelques réunions houleuses lorsqu'on a présenté les résultats aux représentants de l'UNPG !* »

L'étude a été présentée à l'ADEME qui a validé la démarche et accordé à YPREMA une subvention de 50 % du montant de l'étude.



<sup>8</sup> Union nationale des producteurs de granulats

### Passer de la théorie à la pratique

La rencontre de Cyril Adoue avec YPREMA remonte à l'année 2005. « *C'était à l'occasion d'un groupe de travail monté par l'association Orée. Cette association, dont la vocation est de promouvoir des pratiques environnementales vertueuses, a plus de vingt ans d'existence. Expertise environnementale, éco-conception, consommation responsable..., elle intervient sur de nombreuses thématiques. Dès 2005, elle s'est emparée du sujet de l'écologie industrielle.* » Dans les locaux parisiens de l'association, Cyril Adoue présente les résultats de son travail sur la démarche menée par le canton de Genève. « *C'était mon premier contrat !* ». Dans l'assistance, le président d'YPREMA est attentif : « *À l'époque, on était beaucoup dans la théorie. Or il a vu qu'on pouvait faire des choses très concrètes.* » À l'occasion de sa thèse<sup>9</sup> soutenue l'année précédente, Cyril Adoue a en effet développé une méthodologie qui permet de passer de la théorie à la pratique en matière d'économie circulaire : en clair, multiplier autant que faire se peut les synergies entre acteurs industriels, les outputs des uns devenant les inputs des autres.

<sup>9</sup> Méthodologie d'identification de synergies éco-industrielles réalisables, la première thèse soutenue en France sur le sujet.

### Des travaux sur des démarches novatrices

YPREMA n'est pas une entreprise totalement inconnue du jeune docteur : son ancien directeur général, Vincent Basuyau, était intervenu à l'Université technologique de Troyes, à l'époque où Cyril Adoue y faisait ses études. « *YPREMA était une entreprise pionnière sur les questions d'écologie industrielle et de politique environnementale, dans le domaine du recyclage.* » De fait, la rencontre de 2005 va marquer le début d'une longue collaboration.

Cyril Adoue vient de créer une entreprise, SYSTÈME DURABLE. Elle intervient selon deux axes principaux : le développement des démarches d'écologie industrielle territoriale, d'une part ; l'évaluation environnementale et l'éco-conception de produits et services, d'autre part. « *En matière d'écologie industrielle, j'ai travaillé avec beaucoup de territoires en France. Notamment, dans le cadre de deux démarches historiques : la démarche dunkerquoise, avec l'association ECOPAL ; et la démarche du département de l'Aube. C'était les premiers travaux en la matière : de ce fait, ces démarches étaient les plus mûres, les plus*



*structurées : par la suite, elles ont servi de modèles aux autres. Quant aux évaluations environnementales, j'en ai réalisées pour des acteurs divers : LAFARGE, notamment, et sa production de ciment. »*

*YPREMA confie à Cyril Adoue plusieurs interventions sur ses différents sites : « À Bonneuil, tout d'abord, en 2006, où nous réalisons une évaluation environnementale de la plateforme sur le CO<sub>2</sub>. En 2008, nous effectuons un bilan carbone à Massy. Puis des évaluations environnementales sur les sites de Lagny, Reims, Gennevilliers... »*

*Le site de Trappes ne lui est pas inconnu : « En 2008, j'y avais assisté à une CLEC. Je participais parfois à ces réunions, soit comme expert pour présenter des éléments aux participants, soit comme observateur du fonctionnement, pour mieux comprendre le jeu des acteurs. Cette*

*démarche volontariste et récurrente d'YPREMA, c'est un fonctionnement original. Si tous les acteurs du recyclage, voire de l'industrie en général, l'adoptaient, il y aurait moins de problèmes d'acceptabilité ! Parce que c'est efficace. YPREMA, là-dessus, est exemplaire et même pionnière pour ce qui concerne son domaine d'activité. »*

### **L'évaluation environnementale de la production de granulats en France**

Or, en 2007, l'UNICEM-UNPG a confié à Cyril Adoue une lourde étude : l'analyse du cycle de vie des granulats en France. « C'était un très gros boulot ! À l'époque, nous étions cinq consultants à SYSTÈMES DURABLES, avec un ingénieur matériaux et des masters "management de l'environnement" ». La méthode employée, l'ACV pour Analyse du Cycle de Vie, est une méthode normalisée d'évaluation environnementale. Elle est encadrée par les normes ISO 14040 et 44. Une vingtaine de sites témoins sont retenus. La plateforme YPREMA de Trappes en fait partie : « Nous nous sommes battus pour obtenir que les granulats recyclés soient intégrés à l'étude. Et YPREMA a joué un rôle très important dans cette reconnaissance. »

Les sites témoins reçoivent un questionnaire à remplir. Ont-ils bien tous la capacité à le faire ? « YPREMA a un système qualité suffisamment robuste pour offrir des données fiables. » Et pour mieux s'assurer de la justesse des données recueillies, une revue critique est réalisée en fin de processus par un expert ACV et un expert en production de granulats. « Deux sites avaient communiqué des données de flux “ fantaisistes ” – l'expert granulats a réussi à identifier le problème. Il s'agissait de carrières classiques, pas de sites de recyclage... » L'étude sera publiée par l'UNICEM en 2011.

### **L'évaluation environnementale de Trappes**

Mais YPREMA entend aller plus loin. L'entreprise demande à Cyril Adoue de réaliser une évaluation complète du site de Trappes, en comparant au scénario de référence – la situation effective –, un scénario où le site d'YPREMA n'existerait pas.

Cyril Adoue va utiliser les données recueillies à l'occasion de l'étude UNICEM. Le résultat est sans appel : « Le scénario AVEC YPREMA était meilleur sur le plan environnemental à un scénario SANS YPREMA.

*Les deux éléments vraiment importants dans ce résultat étaient le transport et l'aspect recyclage de matière. Notamment la remise à disposition de l'acier lors du déferrailage. Car l'acier a un gros impact environnemental. Sa production dégage une quantité colossale de CO<sub>2</sub> et génère d'autres pollutions. Le fait de le remettre à disposition et de recycler des granulats, tout en limitant la logistique amont et aval... : on avait un résultat très intéressant. »* En pratique, l'étude mettait en évidence que la présence du site YPREMA de Trappes réduisait de 70 à 75 % les impacts négatifs sur la santé humaine, et de 90 % les impacts négatifs relatifs à la qualité des écosystèmes, au changement climatique et à l'utilisation des ressources naturelles !

*« L'étude démontrait l'intérêt d'avoir une activité de recyclage, et surtout qu'elle soit située là, géographiquement : car la question des transports est fondamentale dans les résultats ! »,* conclut Cyril Adoue.

## ***Le client au cœur de la centrale***

Les anciens ont alors du mal à comprendre la nouvelle orientation. Il ne s'agit plus de produire à tout prix, mais de travailler davantage sur la qualité, avec un vrai suivi des clients, et de petits services que l'on rend aux chauffeurs — comme leur permettre de réchauffer leur gamelle dans le micro-ondes de la base-vie. *« Un chauffeur, ce n'est pas un Monsieur X. On le connaît, on discute avec lui... Il ne faut jamais perdre le contact avec nos clients »,* rappelle Ernesto Fernandes. En 2012, la Direction décide d'ouvrir le site en continu sur la journée, pour permettre à ceux-ci de venir à l'heure de midi. La notion de "continuité du service" est ainsi mise en place. En réalité, dès 2010, c'est la notion de "service" qui est devenue essentielle. *« Depuis quelque temps, avec la conjoncture plus difficile, et l'évolution des normes, il devient plus difficile de recevoir du brut, notre matière première. Or quelqu'un qui ne vient pas nous apporter du brut, ne vient pas chercher de matériaux finis. Il faut fidéliser les chauffeurs. Ils ont un réel pouvoir de décision. »* Vers 2010, le site inaugure la formule du café et des croissants offerts aux chauffeurs matinaux. L'accueil, le sourire, le bonjour deviennent la règle. *« Les gens qui consomment nos produits se rappellent des opérations réussies avec YPREMA et parlent de nous à d'autres ».* Dans cet esprit, on crée un chemin piétonnier sur le site, agrémenté de nouvelles plantations et on aménage des présentoirs de matériaux. Le merlon antibruit est habillé de lierre : le béton devient nature. Pour faciliter l'accès au site, YPREMA propose aux entreprises voisines de mettre en place une signalétique. *« Une zone d'activité sans signalétique digne de ce nom, ça n'est pas sérieux ! »* Mais impossible de les convaincre de participer au projet ! *« Personne ne voulait payer ! »* De guerre



## DES CLIENTS D'YPREMA À L'OPEN NATIONAL DE GOLF DE SAINT-QUENTIN

Depuis 2009, tous les ans, l'entreprise prend une table sur les quatre jours de l'Open National qui se déroule sur le terrain de Saint-Quentin-en-Yvelines. « On peut suivre les parties de part et d'autre des fairways », explique Maryse Le Goff. YPREMA y invite ses clients – golfeurs ou non, ils sont généralement intéressés. Quant aux commerciaux de la centrale de Trappes, ils y participent chaque fois... et finissent par se prendre au jeu. « C'est l'une des plus belles compétitions organisées en France », précise Claude Prigent. Outre les possibilités qu'offre le spectacle en matière de communication – la télé est partout –, Claude y voit aussi le reflet de sa propre activité : « Ce n'est pas difficile : pour faire accepter nos installations, il faut nous mettre au niveau d'aménagement des golfs. Ce sont des espaces très finis, avec un niveau d'exigence très élevé en terme de qualité et d'esthétique : pour nous, c'est pareil ! » Les centrales d'YPREMA se mettent les unes après les autres au diapason : après Emerainville en 2008, ce sera le cas de Massy et de Trappes dans les années qui viennent.

## YPREMA TRAPPES CONTRIBUE AUX GRANDS PROJETS URBAINS LOCAUX...

**D**epuis sa création, le site a livré bien des chantiers locaux, contribuant à l'amélioration du quotidien des habitants d'Ile-de-France. Citons notamment :

La construction du lycée de Vaucresson, les accès souterrain des parkings du centre commercial Parly 2, les remblais réalisés autour du collège Victor Hugo de la Celle-Saint-Cloud, l'autoroute A86 entre Versailles et Rueil-Malmaison.

En 1995, le taxiway de la gendarmerie de la base aérienne de Villacoublay : la grave béton avait été contrôlée par le Laboratoire régional de l'Ouest Parisien.

En 1998, la mise en 2X2 voies du RD 91 sur la commune de Guyancourt. Le matériau produit avait été préconisé par le Conseil général : une démarche novatrice qui montrait une implication forte des maîtres d'ouvrage publics dans l'utilisation des matériaux recyclés.

En 1999, la piste cyclable de Châteaufort à Magny-les-Hameaux, avec une technique novatrice par le biais d'un engin finisseur permettant une mise en œuvre optimale face aux contraintes de largeur et de circulation du chantier.

Vers 2000, l'aménagement à Trappes d'un parc de jeux pour enfants avec terrain de football : pas loin de 8 000 tonnes de grave primaire livrées en une semaine !

En 2002 la grande ceinture SNCF à Noisy-le-Roi.

En 2006, la piste d'athlétisme du centre d'entraînement du PSG (le camp des Loges).

En 2010, avec la société Biogénie, le chantier SNCF de Vaugirard (gare Montparnasse) : des trains de travaux avaient été chargés de matériaux à Trappes.

En 2012, le vélodrome de Saint-Quentin et le centre de secours et d'incendie de Montigny-le-Bretonneux.

En 2013, le RVB (renouvellement voie ballast) en gare de Plaisir pour lequel le site a livré de la grave SNCF en sous couche ou la livraison de terres traitées à la chaux, l'URBASOL, pour le réseau d'eaux usées de la mairie des Clayes-sous-Bois.

Depuis qu'il a pris son envol, le site a une régularité constante, avec « *un équilibre remarquable entre les entrées et les sorties, du fait de la nature des travaux auxquels il contribue* », analyse le directeur commercial François Przybylko. Malgré son faible effectif, « *il a toujours été une centrale prometteuse,*



*François Przybylko, directeur commercial*

*dont on a tiré les performances vers le haut* » explique Ernesto Fernandes. Parmi tous les sites YPREMA, c'est sans doute celui qui a la production au mètre carré la plus importante... Notamment en 2013, en raison du nombre important de chantiers mis en œuvre par la Communauté d'agglomération.



Susana Mendes,  
secrétaire générale



lasse, YPREMA fait faire les travaux à ses frais.

Le commercial chargé du site est aussi plus présent sur les chantiers des clients. Le chef de site également : « *Si il y a une difficulté, j'arrête tout, je prends la voiture et je vais voir. Reconnaître ses torts si on a mal expliqué quelque chose à un client, lui donner des conseils techniques, c'est essentiel !* ». Les bons clients — EUROVIA, Champion, COLAS... — sont parfois invités à des barbecues. « *On invite tout le chantier. C'est une façon de leur dire merci.* »

### ***L'évolution de la clientèle***

Au fil du temps, de plus en plus d'artisans, de PME locales — des paysagistes aux VRD —, deviennent clients, nécessitant une adaptation à leurs besoins spécifiques : le site de Trappes est le premier à avoir alerté la Direction sur l'arrivée de ce nouveau type de clientèle. C'est ainsi qu'il s'est mis à vendre des matériaux naturels, depuis que de petites entreprises de maçonnerie ont commencé à lui en demander, à la fin des années 90. Trappes a ainsi été moteur dans la création du Big Bag, un packaging spécifique pour les différents matériaux. En 2008, le site est devenu un magasin au même titre que les autres sites d'YPREMA. Une carte de fidélité a été créée, « *exactement comme sur une grande surface, avec un catalogue de cadeaux* », explique la secrétaire générale Susana Mendes.

Ainsi, si dans un premier temps, le slogan “le client au cœur de nos centrales” s'appliquait essentiellement aux clients réguliers, YPREMA a fini par généraliser l'approche. « *Chacun a droit à de petites attentions, quelque soit son volume d'activité* », explique Ernesto Fernandes. L'important est qu'il ait envie de revenir.



Tout cela, « c'est épuisant à gérer. Il faut sans arrêt faire de petits plus pour que tout se passe bien. C'est un travail quotidien. Ça a été difficile. Il a fallu beaucoup expliquer. Mais la majorité de l'équipe a compris que pour être serein demain, il faut faire quelques efforts aujourd'hui. »

### **La fin du site de recyclage ?**

Pourtant, en 2011, après vingt ans d'occupation des lieux, c'est la douche froide : RFF, qui, depuis 1997, s'est vu attribuer le terrain en tant que gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire, signifie à YPREMA qu'elle doit quitter les lieux. A-t-elle un projet pour ce terrain ? Elle n'en dit mot. Bien sûr, compte tenu de la construction de logements sociaux envisagée par la municipalité de Trappes, et qui rejoint les projets de développement de la CASQY<sup>10</sup>, YPREMA comprend que le positionnement actuel de sa centrale est problématique. La traversée quotidienne d'une zone d'habitation par les camions des fournisseurs ou des clients n'est guère envisageable. Mais pour l'entreprise, abandonner le site sans possibilité de relocalisation, c'est la fin de son activité industrielle dans les Yvelines.

Dans son souci de satisfaire les exigences de RFF tout en préservant la continuité de sa propre production, YPREMA entreprend de chercher un nouveau site. Exercice difficile : les tensions sur le foncier au sud de la capitale sont très fortes, alors même que la localisation de la production d'YPREMA au cœur de l'agglomération est un impératif écologique — une simple question de bilan carbone bien compris.

<sup>10</sup> Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

### **CERTIFICATIONS ET QUALITÉ**

**D**epuis novembre 1999, le site de Trappes est certifié ISO 9001, et, en 2007, il obtient la "charte environnement" UNICEM. La qualité de la grave béton produite à Trappes est exceptionnelle : « Pour certains travaux, explique Julien Jacquet, la maîtrise d'œuvre exige un matériau GR2 — selon la classification — qui oblige certains de nos concurrents, même s'ils disposent comme nous de centrales, à passer par YPREMA. » C'est le cas de MST, Matériaux Stabilisés de Trappes, une grosse structure, filiale d'importants acteurs du secteur des Travaux publics, auprès de laquelle elle est rétéréncée depuis une dizaine d'années.



Elle va finalement identifier un terrain un peu plus loin, rue Georges Politzer, propriété également de RFF : il n'est pas exploité et ne semble pas faire l'objet d'un quelconque projet. Depuis 1992, YPREMA est devenue une entreprise mature. Son expérience lui a appris qu'une convention précaire ne permet pas le développement serein d'une activité économique. Aussi, propose-t-elle à RFF d'acheter le terrain. Et pour en discuter, elle suggère une rencontre. Mais malgré plusieurs tentatives, elle ne parvient pas à trouver un interlocuteur au sein de RFF.



Les 10 ans d'YPREMA

### ON FÊTE LES ANNIVERSAIRES DU SITE

Pour les 10 ans, YPREMA avait fait monter un chapiteau : afin de l'accueillir, les salariés du site avaient préalablement préparé la plateforme. Quant au barbecue géant concocté pour les cinquante invités, Julio avait mis la main à la pâte. Ce conducteur d'engin du site Massy, aujourd'hui à la retraite, était un vrai spécialiste de la chose ! Pour les 20 ans, par contre, YPREMA avait uniquement fait appel à un traiteur. Il est vrai que le nombre d'invités était plus important. Comme pour les 10 ans, des clowns animaient la manifestation : non plus Alberto, le clown-analyste, mais deux de ses élèves, des Toulousaines à l'humour irrésistible. Cette fois encore, la centrale avait été préparée : « Ils avaient fait des chemins avec une structure en

*grave béton, sur 15 ou 20 centimètres d'épaisseur, pour un terrain nickel : assez sympa à voir ! », se souvient Julien Jacquet. YPREMA avait combiné cet anniversaire avec un point presse à Versailles, pour annoncer la création de la franchise YPREMA : car c'est bien cette expérience acquise au fil des ans, notamment sur le site de Trappes, qui a permis à YPREMA de franchir le cap de la création de franchise. Le printemps était affreusement pluvieux cette année-là. Mais le ciel était du côté d'YPREMA : « On a eu droit à une éclaircie, pendant la manifestation ». Les trombes d'eau ont attendu le départ des invités pour se déverser sur le site : « Une heure plus tard, il aurait fallu évacuer tout le monde en bateau, plaisante Susana Mendes. Le site était totalement inondé ! ».*

## ***L'appui des élus locaux***

En réalité, RFF a confié le dossier à une société chargée de gérer son foncier, AGC, à laquelle succède Nexity Property Management : de nouveaux interlocuteurs à qui il faut une fois de plus tout réexpliquer... C'est un dialogue de sourds. De fait, en octobre 2013, RFF engage une requête d'expulsion auprès du tribunal administratif de Versailles, au prétexte qu'YPREMA occupe maintenant le terrain sans convention valable, même si l'entreprise continue à payer ses loyers.

Heureusement, depuis les difficultés des années 2000, YPREMA a multiplié les contacts avec les élus locaux — principalement le maire de Trappes et le président de la CASQY —, les services de l'État, les associations, afin de renforcer une écoute réciproque, gage de relations de confiance pour l'avenir. La compréhension du dossier fait son chemin. En témoigne les discours de Guy Malandain, maire de Trappes, et Robert Cadalbert, président de la Communauté d'agglomération, lors de la fête des 20 ans du site, le 15 juin 2012. Le premier rend hommage à l'action d'YPREMA pour la préservation de la planète. « *On veut garder YPREMA ici [...], Quand je dis ici, je dis Trappes et l'agglomération* », ajoute-t-il. « *Votre activité en Ile-de-France est indispensable. Il faut faire des choix, dans tous les cas le choix des élus de Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est de trouver un compromis entre certaines nuisances et un intérêt général que vous portez et qui est vivant* », ajoute Robert Cadalbert. Guy Malandain, convaincu par l'un des deux projets d'aménagement proposé par YPREMA, venait de concrétiser son engagement par une modification du PLU rendant possible le transfert du site sur le terrain de la rue Politzer.



*Robert Cadalbert, président de la CASQY*



*Guy Malandain, maire de Trappes*

### Une contradiction juridique ?

YPREMA exerce une activité d'intérêt général qui est en plein essor. L'Europe et la France se sont en effet engagées à recycler 70 % de leurs déchets inertes à l'horizon 2020. Pour décliner cet objectif sur le territoire, un Schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) a été adopté en octobre 2013 : en miroir avec le projet du Grand Paris et les infrastructures très importantes dont la réalisation est programmée dans ce cadre, la Région y prévoit de s'appuyer sur les équipements de traitement des déchets du BTP existants, avec un maillage au plus près des chantiers prévus. Le document renvoie au Plan régional de gestion des déchets de chantiers du BTP, le PREDEC, en cours d'élaboration, qui sera approuvé fin 2014. Ce dernier document désigne explicitement le site YPREMA de Trappes, et mentionne également Trappes au rang des cinq plateformes de massification ferroviaire nécessaires au transport, dans ce cadre, des matériaux de chantier à recycler. L'objectif est bien de favoriser une économie circulaire telle que le prône

YPREMA depuis des années, avec recyclage des matériaux et optimisation des transports pour améliorer le bilan carbone.

Cette notion d'intérêt général n'est pas anecdotique : *« C'est un terme qui a une portée juridique, puisque, appliqué à une activité, il permet de justifier son maintien, notamment sur un secteur déterminé, explique Maître Enckell. Ainsi, juridiquement, deux corpus d'arguments se confrontent : les attributs de la domanialité publique, d'une part, qui imposent à YPREMA de libérer le terrain qu'elle occupe à Trappes à tout moment, selon le bon vouloir de RFF et sans justification de sa part. Ceux liés à la notion "d'intérêt général" appliqué à l'activité qu'YPREMA exerce sur le site de Trappes, d'autre part, parce que cette activité répond à des besoins de la collectivité et que la collectivité elle-même a entériné ce fait dans le PREDEC et dans le SDRIF. »* Au nom de ces derniers arguments, l'activité d'YPREMA devrait donc rester sur la ville nouvelle.



Le Grand Paris : infrastructures de transports et implantations YPREMA

## En guise de conclusion : une vision d'avenir ?



Gérald Bertrand

« Les difficultés, quand on arrive à y apporter des solutions, c'est ça qui permet le développement d'une entreprise ! », conclut Claude Prigent. C'est ainsi que nous avons développé notre crédibilité. » Ces "20 ans de réflexion", ces réponses apportées peu à peu aux critiques, mettent en effet YPREMA en position d'élaborer aujourd'hui un futur projet d'implantation bien pensé, à la fois en termes d'exploitation et d'environnement.

« On pourrait partir sur une plateforme décaissée, entourée de merlons supportés par des murs », imagine Gérald Bertrand. En abaissant le niveau d'un ou deux mètres, et en répartissant la terre ainsi dégagée à la périphérie, le site serait abrité derrière des parois de trois à quatre mètres de haut. Il serait ainsi largement masqué : tout ce que l'on verrait de la route, ce serait des talus végétaux ou des murs de plantes. Aux deux extrémités, dans les pointes, il serait possible d'aménager de petites collines très végétalisées, pour l'intégrer encore mieux dans son environnement et améliorer la vue plongeante que l'on pourrait avoir du pont situé à proximité. L'ensemble du site serait ainsi traité de manière paysagère.

Un dispositif de voirie, avec un revêtement d'enrobé, permettrait aux camions de circuler dans les meilleures conditions : « L'idée serait de dissocier l'endroit où ils circulent des zones où évoluent les engins d'YPREMA, pour des questions à la fois de sécurité et de propreté ». En complément, un lave-roues serait installé à la sortie du site pour garantir la propreté des accès.

Mais s'il y a ce qu'on préfère cacher, il y a également ce qu'on a envie de montrer. Il faudrait mettre en scène l'arrivée sur le site, avec la base-vie et la cabine de pesée. Traiter ce point avec beaucoup de soin, c'est essentiel. Pour donner plus de visibilité à la base-vie, on lui offrait un étage... et un auvent en Y à la cabine de pesée. Tout cela pour créer, à l'approche du site, une image assez bien maîtrisée. La base-vie et la cabine de pesée sont l'interface entre l'exploitation industrielle et l'environnement extérieur du site. Il faut donc que ce soit des constructions très propres, aux antipodes du bungalow : donner une image bâtie, alors que les équipements du process relèvent, eux, exclusivement du fonctionnel.

L'entreprise compte suivre sa charte graphique en termes de couleurs, dans une démarche d'harmonisation de ses sites, avec le bleu spécifique d'YPREMA... et également l'utilisation de certains matériaux : notamment les panneaux de bois qui permettent de mieux intégrer les éléments dans leur environnement naturel. Ces panneaux donneront également une touche de chaleur et de sophistication aux façades.

Un beau programme, dont l'aménagement du site d'Emerainville, réalisé en 2008, donne déjà un avant-goût !



*Le site d'Emerainville : les réalisations sont aussi belles que peuvent l'être les projets.*

# Chronologie du site de Trappes

- 1992 > Création de la plateforme de Trappes (*mai*)  
YPREMA crée son laboratoire d'analyse des matériaux
- 1993 > Embauche d'un commercial pour développer l'activité des 3 plateformes
- 1994 > L'équipe de Trappes se renforce
- 1996 > Déclaration de l'activité en Préfecture (*4 novembre*)  
Parution du *Guide technique pour l'utilisation des matériaux régionaux d'Ile-de-France – Les bétons et produits de démolition recyclés* à la rédaction duquel YPREMA a participé (par l'ARENE – (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies) avec l'appui des : Conseil régional Ile-de-France, Préfecture, UNICEM et SPRIR Ile-de-France) (*décembre*)
- 1997 > Passage aux 35 heures et développement de la polycompétence – L'équipe se renforce, la cabine initiale est remplacée et YPREMA investit dans un concasseur – Transfert du terrain à RFF
- 1998 > Étude paysagère et aménagement du site (*août*)
- 1999 > Premières mesures environnementales sur le site – mesure du bruit  
Certification ISO 9002 (Système de management de la qualité) (*novembre*)
- 2000 > Remise en état du réseau d'eau  
1<sup>re</sup> réunion d'information organisée par le site (CLEC) (*8 juin*)  
La commune de Montigny demande à YPREMA de cesser son activité sur le site
- 2001 > YPREMA gagne devant le Tribunal administratif. La ville de Montigny perd en appel.



- 2002 > Parution du premier Rapport environnemental 2000-2001 relatif au site de Trappes (Chargé d'étude : Arnaud Plevel, élève ingénieur) (*janvier*)  
Fête des 10 ans du site – Naissance des partenariats avec le Club de basket de Trappes et avec Fil Télé 78  
Construction de la base-vie (*novembre*)
- 2003 > La ville de Montigny relance le débat (*novembre*)
- 2004 > Changement du moteur du concasseur et achat d'une nouvelle cribleuse  
Parution du Rapport environnemental 2003 relatif au site de Trappes (*avril*)
- 2005-2006 > Dépose d'une partie des voies de l'embranchement particulier.  
Mise en place d'une clôture sur une partie du terrain et réalisation de casiers pour les produits finis.
- 2006 > YPREMA fait payer les dépôts de matériaux – Installation d'un second pont-basculé
- 2007 > Le site obtient la charte environnement UNICEM
- 2008 > Le site devient un "magasin" – Il est équipé de sauterelles  
La Communauté d'agglomération consacre un article de sa revue trimestrielle aux activités de recyclage : Erwan Le Meur, directeur commercial d'YPREMA, y est interviewé (*octobre*)
- 2009 > Évaluation environnementale, réalisée par un docteur en écologie industrielle
- 2010 > YPREMA fait installer une signalétique pour la zone d'activités
- 2011 > Le site est totalement enclos.  
RFF enjoint YPREMA de quitter les lieux (*14 avril*)
- 2012 > Fête des 20 ans du site (*13 juin*)
- 2013 > Requête d'expulsion engagée par RFF contre YPREMA  
Adoption du SDRIF par la Région Ile-de-France : le site de Trappes est retenu dans le schéma (*octobre*)







### SIÈGE SOCIAL

7, rue Condorcet • 94437 Chennevières-sur-Marne cedex

Tél. : 01 49 62 01 23 • Fax : 01 45 93 25 74

Mail : [siege.idf@yprema.fr](mailto:siege.idf@yprema.fr)